



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Innergex augmente sa puissance installée nette de 53 % avec la mise en service commercial d'Ashlu Creek

Longueuil (Québec), le 14 décembre 2009 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société ») annonce la mise en service commercial de la centrale hydroélectrique au fil de l'eau d'Ashlu Creek (« Ashlu Creek »), dont la capacité nette installée est de 49,9 MW. La centrale ayant satisfait aux tests de performance requis, BC Hydro a rétroactivement établi la date de mise en service commercial officielle au 29 novembre 2009. Avec Ashlu Creek maintenant en exploitation, la puissance installée nette totale du portefeuille de centrales hydroélectriques et de parcs éoliens d'Innergex passe de 95 MW à 145 MW, soit une augmentation de 53 %, si on tient compte de la participation de 16,1 % de la Société dans *Innergex Énergie, Fonds de revenu* (TSX : IEF.UN).

Selon Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex : « La production annuelle totale d'Ashlu Creek, estimée à environ 265 000 MWh, représente une contribution significative à notre capacité de production totale. Pour nos investisseurs, la mise en service d'Ashlu Creek est une bonne nouvelle puisqu'elle se traduira par des revenus annuels additionnels concrets estimés à 18 millions \$ et une contribution aux profits d'exploitation annuels (« BAIIA ») estimée à 15,1 millions \$ ».

Comme l'explique M. Letellier : « L'appui du gouvernement libéral de la Colombie-Britannique pour les projets d'énergie propre et renouvelable, comme celui d'Ashlu Creek, contribue certainement à la lutte contre les changements climatiques. La production de la nouvelle installation d'Ashlu Creek sera suffisante pour fournir de l'électricité à plus de 24 000 foyers, chaque année. À titre comparatif, une centrale thermique au charbon de dimension similaire relâcherait environ 219 000 tonnes de gaz carbonique (CO₂), alors qu'Ashlu Creek produit de l'électricité sans émission. »

Ashlu Creek est située sur la rivière Ashlu, un affluent de la rivière Squamish, à environ 35 kilomètres au nord-ouest de Squamish, en Colombie-Britannique. Détenue à 100 % par Innergex, la centrale a été construite au coût de 138 millions \$. Sa production fait l'objet d'un contrat d'achat d'électricité d'une durée de 30 ans, conclu avec BC Hydro. Le projet bénéficie par ailleurs de l'initiative écoÉNERGIE du gouvernement fédéral qui offre un paiement incitatif de 10 \$ par MWh pour les dix premières années d'exploitation.

Innergex énergie renouvelable inc. est un chef de file à titre de promoteur, propriétaire et exploitant de centrales hydroélectriques au fil de l'eau et de parcs éoliens en Amérique du Nord. L'équipe de direction de la Société est impliquée au sein de l'industrie de l'énergie renouvelable depuis 1990. La Société détient un portefeuille de projets incluant : i) des intérêts dans quatre projets en exploitation ayant une puissance installée nette totale de 110,8 MW (puissance brute de 190,4 MW); ii) des intérêts dans un projet en construction et cinq projets en développement ayant une puissance installée nette totale de 147,6 MW (puissance brute de 342,4 MW) ayant des contrats d'achat d'électricité; et iii) des projets potentiels de plus de 1 600 MW (puissance brute estimée de plus de 1 800 MW). Innergex énergie renouvelable inc. détient également une participation de 16,1 % dans Innergex Énergie, Fonds de revenu, une fiducie de revenu inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « IEF.UN », et agit en tant que son gestionnaire en vertu de contrats de gestion à long terme. Innergex Énergie, Fonds de revenu détient 12 projets, tous en exploitation, d'une puissance installée nette totale de 210 MW (puissance brute de 340 MW).

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Les investisseurs sont priés de noter que certains énoncés dans le présent communiqué sont des énoncés prospectifs et peuvent ne pas présenter tous les risques potentiels, liés aux conséquences des incertitudes. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujettis à des risques et incertitudes, et les résultats, actions ou événements réels pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les présents énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date à laquelle ils sont formulés. La société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf pour se conformer aux lois applicables.

-30 -

Photo jointe : Barry Penner, Ministre de l'environnement de C.-B. (à droite), et Richard Blanchet, Vice-président, Innergex.

Renseignements :

Mme Edith Ducharme, LL.L.

Directrice, Communications financières et Relations avec les investisseurs

Innergex énergie renouvelable inc.

Tél. : 450-928-2550, poste 222

Courriel : educharme@innnergex.com

Site Internet d'Innergex : www.innnergex.com

M. Jean Trudel, MBA

Vice-président, Finances et Relations avec les investisseurs

Innergex énergie renouvelable inc.

Tél. : 450-928-2550, poste 252

Courriel : jtrudel@innnergex.com

